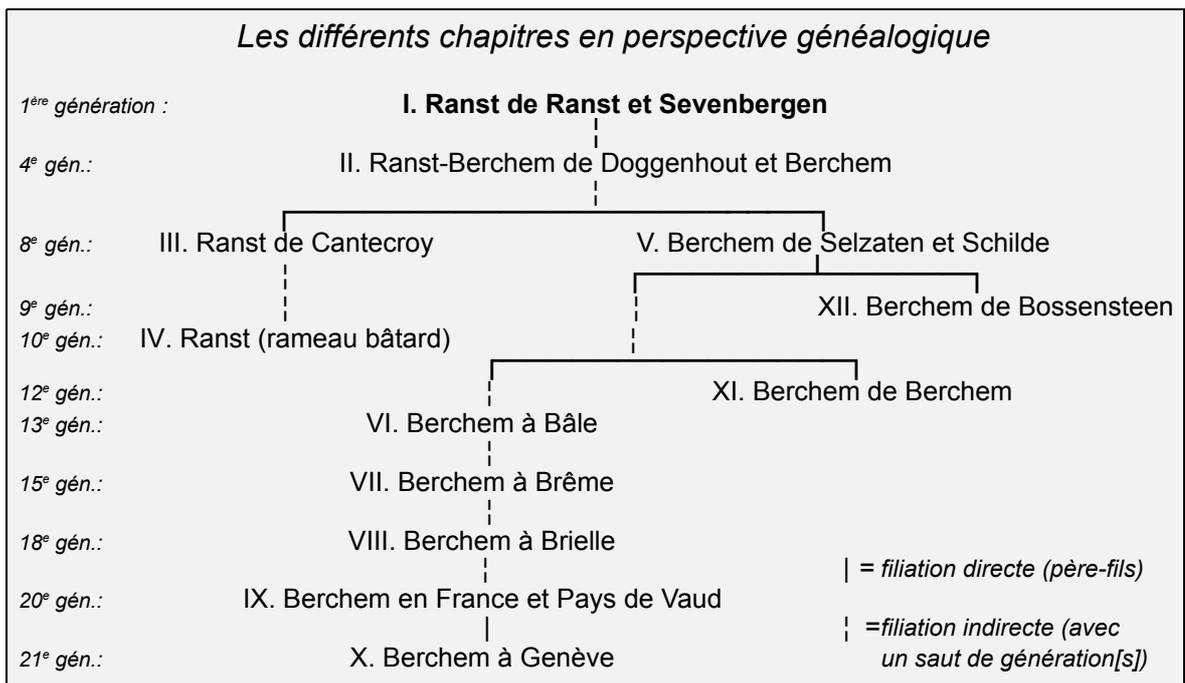


# GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE RANST ET DE BERCHEM

## CHAPITRE I

### Les Ranst seigneurs de Ranst et Sevenbergen (XI<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles)



*Ranst de Ranst et Sevenbergen : principales souches*

- **Godefroid [1]**, père de :
  - Nicolas [2], père de :
    - Arnould [3], père de :
      - Arnould [4], père de :
        - Arnould [5]
      - Guillaume [4] : voir chap. II
      - Nicolas [4]

**Godefroid [1]** DE RANST, premier du nom et probablement lui-même un cadet de la maison féodale des Berthout, vécut dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et était déjà mort lorsqu'en 1148 ses enfants et petits-enfants participèrent à une charte en faveur du prieuré de Frasnes (voir sous *Témoignages*). Godefroid était seigneur de Ranst, dans le duché de Brabant. Il épousa Hedwige DE **RUMIGNY** (fille de Godefroid IV DE RUMIGNY, seigneur de Florennes et de Rumigny, et d'Hedwige DE ROUCY)<sup>1</sup>. Godefroid et Hedwige eurent trois enfants (let. a-c) :

a) Nicolas [2] : voir sa notice après celle-ci.

b) **Jean [2]** DE RANST, chevalier, était vivant en 1148 et participa alors à la charte en faveur du prieuré de Frasnes concernant son frère Nicolas. Ce Jean eut lui-même **des fils** aux prénoms inconnus, également vivants en 1148 (car ils participèrent alors à la même charte que leur père).

c) **Lambert [2]** DE RANST était aussi vivant en 1148, car il participa également à la charte concernant son frère Nicolas.

-----

**Nicolas [2]** DE RANST (fils de Godefroid [1] ci-dessus) fut seigneur de Ranst après son père. En 1140, il officia comme témoin dans une charte du duc de Brabant Godefroid II en faveur de l'abbaye de Parc. Par une charte de 1148, il fit une donation au prieuré de Frasnes, confirmée par le duc Godefroid III. Il fut le père de quatre enfants (let. a-d), dont on ignore le nom de la mère :

a) Arnould [3] : voir sa notice après celle-ci.

b) **Godefroid [3]** DE RANST était vivant en 1148, car il participa à la charte concernant son père, mais on ne sait rien d'autre sur lui.

c) **Henri [3]** DE RANST était vivant en 1148, car il participa à la charte concernant son père, mais on ne sait rien d'autre sur lui.

d) Enfin **une fille**, au prénom inconnu, était aussi vivante en 1148, car elle participa à la charte concernant son père, mais on ne sait rien d'autre sur elle.

<sup>1</sup> Selon des généalogistes de l'époque, Hedwige de Roucy était la fille du comte Ebles de Roucy et de la princesse Béatrix de Hainaut, celle-ci fille du comte de Hainaut Rainier IV et d'Hedwige de France, elle-même fille du roi Hugues Capet. La femme de Godefroid de Ranst serait ainsi l'arrière-arrière-petite-fille du fondateur de la dynastie capétienne.

-----

**Arnould [3]** (dit Arnould I<sup>er</sup>) DE RANST (fils de Nicolas [2] ci-dessus), † avant 1186, était vivant en 1148, car il participa alors à la charte concernant son père. Arnould fut seigneur de Ranst, à la suite de ses père et grand-père. Il détenait également des biens à Nijlen (Nylen), situés au sud-est de Ranst. Arnould s'était marié (peut-être en 1157) et eut quatre enfants (let. a-d) :

a) Arnould [4], fondateur du rameau de Sevenbergen : voir plus loin, après la notice sur son plus jeune frère Nicolas [4].

b) Guillaume [4], fondateur de la branche de Doggenhout et de Berchem : voir chapitre II.

c) Nicolas [4] : voir sa notice immédiatement après celle-ci.

d) **Amelburge [4]** DE RANST épousa Henri DE **MARSELAER**.

-----

**Nicolas [4]** DE RANST (fils d'Arnould [3] ci-dessus), † avant 1226, fut chevalier et seigneur de Quaetveken, à Millegem. Il hérita aussi de terres allodiales à Nijlen. En 1202, il fut témoin d'une charte du duc Henri I<sup>er</sup>. Nicolas eut (au moins) un fils, dont on ignore le nom de la mère :

– **Michel [5]** DE RANST fut chevalier et hérita des terres allodiales à Nijlen. Il est cité dans divers actes entre 1224 et 1268. Il eut (au moins) un fils, dont on ignore le nom de la mère :

– **Jean [6]** DE RANST, † avant 1303, détint des biens près de Ranst et fit en 1264 une donation à l'hôpital d'Anvers. Il eut lui-même une fille, dont on ignore le nom de la mère :

– **Catherine [7]** DE RANST, † avant le 9 février 1303, fit donation à l'abbaye de Saint-Bernard (à Bornem, au sud-ouest de Ranst) de biens hérités de son père et situés près de Ranst. Elle épousa Bartholomé **CANTEMAN** (CANTMAN).

-----

**Arnould [4]** (dit Arnould II) DE RANST (fils aîné d'Arnould [3] ci-dessus) fut seigneur de la moitié de Ranst appelée Sevenbergen. Il hérita aussi, en indivision avec son plus jeune frère Nicolas, de biens allodiaux situés à Nijlen, dont il vendit sa part à l'abbaye de Tongerlo (cession antérieure à 1186 et confirmée par une bulle du pape Urbain III du 6 septembre 1186). En 1186 toujours, Arnould figura en tête des témoins laïques d'une charte du duc Henri I<sup>er</sup> en faveur de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers. Le 24 février 1213 (n.s.), il fut invité à faire partie de la cour des pairs chargée de juger les exactions des détenteurs du tonlieu sur la Strienne et l'Escaut. Le 5 novembre 1214, il officia également comme témoin du contrat de mariage entre Mathilde, fille du duc Henri I<sup>er</sup> de Brabant, et Florent, fils du comte Guillaume I<sup>er</sup> de Hollande. Arnould partit en croisade et s'est peut-être fait religieux à la fin de sa vie. Arnould eut deux enfants (let. a-b), dont on ignore le nom de la mère :

## I. RANST DE RANST ET SEVENBERGEN

a) Arnould [5] : voir sa notice après celle-ci.

b) **Béatrice [5]** DE RANST épousa, avant janvier 1237 (n.s.), Daniel (DE CRAINHEM) DE **WANGE** (fils de Gilles de CRAINHEM), chevalier, qualifié de « *nobilis* » ou « *dominus* » et cité entre 1231 et 1238. En janvier 1237 (n.s.), les époux Wange-Ranst vendirent à l'abbaye de Tongerlo un alleu situé à Hapert.

-----

**Arnould [5]** (dit Arnould III) DE RANST (fils d'Arnould [4] ci-dessus), chevalier, fut seigneur de Ranst (Sevenbergen) après son père. En 1186, il figura avec son père en tête des témoins laïques dans une charte du duc Henri I<sup>er</sup> en faveur de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers. Arnould partit peut-être en croisade avec son père. En 1235, avec sa femme, il vendit à l'abbaye de Tongerlo un alleu considérable situé à Hapert. Arnould épousa, avant 1235, Jutta VAN **ZWIJNDRECHT**, probablement sœur du chevalier Philippe van Zwijndrecht. Arnould et Jutta eurent un fils :

– **Arnould [6]** (dit Arnould IV) DE RANST, chevalier, qualifié de « *dominus* » et « *nobilis vir* », fut seigneur de Ranst (Sevenbergen), à la suite de son père. Avant 1247, il vendit un tiers de la dîme de Ranst à Engelbert de Wolfsgate. Il est en outre cité dans divers actes entre 1260 et 1270. Puis, en 1284, il fut envoyé par le comte Florent V de Hollande en ambassade auprès du roi Edouard I<sup>er</sup> d'Angleterre. Arnould épousa sa cousine germaine (dont on ignore le nom), sans avoir reçu de dispense, ce qui donna lieu à une bulle du pape Innocent IV, du 31 août 1247, en vertu de laquelle il dut racheter sa faute en participant pour le pape à une campagne contre l'empereur. C'est au temps d'Arnould que la seigneurie de Sevenbergen quitta le giron familial, dans des circonstances qu'on ignore (et ne le réintègrera brièvement qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, grâce au mariage de Jean [13c] van Berchem (voir chap. XII). Arnould et sa femme eurent trois enfant (let. a-c) :

a) **Arnould [7]** (dit Arnould V) DE RANST dit DE LEVEDALE, chevalier, détint le fief Ten Wouwere, à Broechem, relevé du duc de Brabant. Il est en outre cité dans différents actes entre 1263 (n.s.) et 1309. Puis, le 27 septembre 1312, il fut un des feudataires qui appendit son sceau à la célèbre charte de Kortenberg. Arnould eut un fils, dont on ignore le nom de la mère :

– **Guillaume [8]** DE RANST fut seigneur de Ten Wouwere, à Broechem.

b) **Gérard [7]** DE RANST est cité dans une sentence de 1263 (n.s.).

c) **Louis [7]** DE RANST est aussi cité dans cette sentence de 1263 (n.s.).

\* \* \* \* \*